

bulletin municipal



Novembre 2002

Le mot du Maire

Après trois parutions, il nous a semblé que le précédent bulletin, sous sa forme et sous sa présentation ne correspondait pas à nos attentes.

Ce nouveau bulletin se veut plus convivial et plus agréable à lire. Les informations communales y seront bien sûr traitées, mais également la vie de la commune en général (l'école, les anciens, les anecdotes...).

Il est bien sûr perfectible, et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. L'équipe communale est à votre disposition.

Daniel CHAUSSÉE

Permanences de la mairie

Tous les après-midi
du mardi au jeudi
de 13 h 30 à 18 h 00.

Le lundi
de 13 h 30 à 18 h 30.

Le vendredi
de 13 h 30 à 17 h 30.

ANCIEN FOUR D'INCINÉRATION D'ORDURES :

Le SIVOM du Haut-Chablais a engagé la remise en état du site occupé pour le four (territoires du Lyaud et d'Armo'y).

Cette installation a fonctionné de 1987 à 2000 et brûlé les ordures ménagères des communes d'Armo'y, Bellevaux, Lullin, Le Lyaud, Reyvroz, Vailly.

Le cabinet DIASTRATA a remis récemment son rapport qui ne relève pas de pollution émanant des "mâchefers" entreposés sur place. Les installations seront démantelées et les déchets imperméabilisés par une épaisseur d'un mètre d'argile et de terre végétale.

Le coût de cette réhabilitation est chiffré à 34 700,00 euros HT (40 à 50 % d'aides prévues).

La fermeture du four a permis d'accélérer le recyclage des déchets... Mais augmenté fortement le prix du traitement (ramassage + incinération).

La diminution du tonnage des ordures est l'affaire de chacun de nous : pensons à ne pas gaspiller et à trier nos déchets.

A ce propos :

Bilan des collectes «points propres 2001»

Tableau indiquant le total en kilos par habitant et par commune

Commune	Verre	Plastique	Papier
Armo'y (964 hab.)	54,10	22,95	53,94
Brenthonne (670 hab.)	60,60	15,46	42,99
Cervens (729 hab.)	60,01	14,21	40,60
Draillant (564 hab.)	36,61	13,90	36,88
Lully (508 hab.)	44,78	17,09	51,97
Perrignier (1356 hab.)	58,59	21,84	42,48

Armo'y est en tête pour la récupération du plastique et du papier. Notre village se montre soucieux de l'environnement.

Savez-vous que :

- entre 700 et 800 kg de pétrole brut sont économisés pour 1 tonne de plastique recyclée.
- 2,5 tonnes de bois sont épargnées pour 1 tonne de papier carton recyclée.
- 660 kg de sable sont préservés pour 1 tonne de verre recyclée.

*Tryez... la Terre vous le rendra.
Bravo à tous pour votre effort.*

La commission Patrimoine et Environnement.

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 8 octobre 2002

Carrefour de l'Ermitage

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la remise en état du carrefour de l'Ermitage a été effectuée, sur sa demande, par les employés communaux et le dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été réouvert.

Après examen des acquisitions foncières à régulariser, le champ d'application a été élargie au chemin du Plan Cabaret et à la route de la Chavanne. Pour ce faire, l'intervention d'un géomètre est indispensable pour établir les états parcellaires correspondants.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Chaussée, accepte le devis de M. Jean Gaida, géomètre expert à Thonon-Les-Bains.

Sortie d'une immobilisation de l'actif

Dans le cadre de la mise à jour comptable de l'inventaire communal, le Conseil Municipal, décide de sortir de l'actif de la commune le répondeur enregistreur et le téléphone Philips sans fil, affectés au secrétariat de mairie et remplacés par un mini-standard.

Dépôt réservé aux déchets verts

Durant la période hivernale (du 2 novembre 2002 au 29 mars 2003 inclus), le dépôt réservé aux déchets verts sera ouvert une heure plus tard le samedi, soit de 9 h à 12 h au lieu de 8 h à 12 h ; les horaires du lundi restent inchangés : 13 h 30 à 16 h 30.

Il est rappelé que les gravats en petite quantité, donc entreprises exclues, peuvent être déposés sur la plateforme, mais à part des déchets verts.

SIVOM du Haut-Chablais Modification des statuts

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le comité syndical du SIVOM du Haut-Chablais a délibéré pour l'adhésion au S.I.A.C. Cette adhésion entraîne la modification des statuts du dit syndicat, modification devant être approuvée par les conseils municipaux. Cependant, ces

orientations imposent le retrait de la commune d'Armoy du SIVOM du Haut-Chablais car la commune adhère déjà au SIAC par le biais du SIPACOR et les compétences ne peuvent être dispersées. En ce qui concerne la collecte et le traitement des ordures ménagères, le SIVOM du Haut-Chablais propose de passer une convention avec la commune jusqu'à la mise en place d'une solution plus favorable.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal admet le principe de retrait de la commune du SIVOM du Haut-Chablais mais ne peut délibérer sans connaître les précisions suivantes :

- conditions de retrait du dit syndicat et conditions de gestion de l'actif et du passif de la compétence ordures ménagères ;

- contenu de la nouvelle convention réglant la participation de la commune à la compétence ordures ménagères.

Il donne toutefois son accord pour le lancement de l'appel d'offres relatif à la collecte et au transport des ordures ménagères pour 2003.

A.E.P. - Extension réseau "Les Passieux"

Dans le cadre de l'extension et de l'amélioration du réseau d'eau potable de la commune, un projet concernant le secteur "Les Passieux" a été chiffré par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Coût estimatif : 24 000 euros hors taxes.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier technique, approuve ce dernier tel qu'il a été présenté par la DDAF et demande l'inscription de l'opération au titre des programmes subventionnés du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.

Questions diverses

Désagréments ordures ménagères :

Le regroupement des sacs contenant les ordures ménagères en bout de

voie privée cause certains désagréments aux riverains, notamment lorsque quelques administrés déposent leurs sacs la veille et que ces derniers sont éventrés par des animaux errants. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

- distribution d'avis dans toutes les boîtes aux lettres précisant les règles à respecter pour le bien-être de tous ;

- envoi d'une lettre à Monsieur le Président du SIVOM du Haut-Chablais pour qu'il intervienne auprès de la société CSP afin que les détritiques répandus sur le sol soient ramassés (prévu dans le contrat) ;

- apposition d'affiches sur les lieux de regroupement : "Ne pas déposer vos sacs la veille de la collecte".

Ancien Pont de la Douceur :

Douze carcasses de voitures ont été découvertes vers l'ancien Pont de la Douceur, sur le territoire de la commune ; un constat a été dressé par la Gendarmerie. M. Daniel Chaussée précise qu'après l'enlèvement de ces épaves, il faudra réfléchir à une solution efficace pour que ce phénomène ne se reproduise plus : levée de terre, pierres, etc...

Ancien pressoir :

Monsieur le Maire rappelle que le bâtiment où se trouve l'ancien pressoir est en copropriété. A la suite d'un entretien avec les copropriétaires, Monsieur Chaussée propose d'élaborer un règlement de copropriété qui réglera les conditions de participation et d'occupation des parties communes.

SIVOM du Haut-Chablais :

A la suite d'une réunion d'étude concernant la réhabilitation du four d'incinération, l'absence de pollution a été confirmée. Le site sera recouvert d'argile et de terre végétale, la ferraille sera récupérée, le béton exploité sur place avec végétalisation et pose de clôture.

Une rentrée réussie en primaire...

Une équipe renouvelée avec l'arrivée de trois nouveaux instituteurs (*notre photo*) :

M. Bertrand en charge des CE1, Melle Battu des CE2/CM1, Mme Fiorello qui complète le mi-temps de Mme Bisman chez les CE1/CE2, Mme Morel-Chevillet pour les CP et Mmes Tournier et Crépy pour les CM1/CM2 complètent l'équipe enseignante.

Un effectif d'élèves à peu près stable (109 dont 48 élèves d'Armoys) et une nouvelle classe, voilà des conditions de travail idéales pour les élèves et leurs maîtres... Une nouvelle organisation a ainsi pu se mettre en place, libérant des temps d'apprentissage en petits groupes ou des regroupements de tous les élèves du même niveau. Deux projets communs à tous pour cette année, outre l'habituelle participation aux

«classes chantantes» qui est reconduite, l'école participera aux «Incorruptibles», jury littéraire national à l'adresse des écoliers.

Rentrée 2002-2003 à la maternelle

Mardi 2 Septembre, 22 «petits» de 3 ans faisaient leur première rentrée à l'école, la main serrant celle de papa ou maman, non moins émus.

Les «moyens», au nombre de 36, un peu moins intimidés, mais certains nouveaux arrivants, hésitants un peu quand même, reprenaient contact avec les lieux et les réinvestissaient peu à peu.

Quant aux 27 «grands» forts de deux rentrées derrière eux, ils prenaient possession de la classe, heureux de retrouver leurs copains.

Tout ce petit monde, 85 enfants au total, s'est réparti dans 3 classes :

- avec Maryse Gallay les 22 «petite section» et 5 «moyenne section», soit 27 élèves au total ;
- avec Arlette Comte les 31 «moyenne section» ;
- avec Sylviane Pricaz le matin et Nathalie Agalosthenne l'après-midi les 27 «grande section».

Deux classes aux effectifs chargés, mais des enseignantes motivées,

prêtes à faire leur possible pour que cette nouvelle année scolaire soit, pour ces 85 enfants, à la fois enrichissante et sereine.



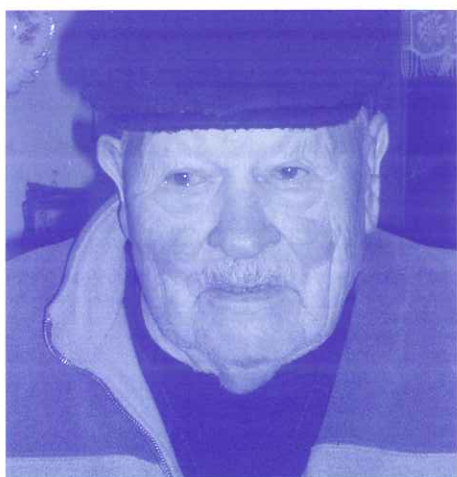
Remise de médaille le 14 Juillet 2002

Le matin du 14 Juillet, une remise de médaille était organisée mettant à l'honneur M. Guy Zénia, devant le Monument aux Morts de la commune d'Armoys à l'occasion de la fête nationale. C'est dans une ambiance très solennelle, accompagné par la Clique du Lyaud et devant les officiels locaux, que le capitaine de vaisseaux accompagné d'un détachement de fusiliers marins a ordonné M. Zénia, ayant servi 20 ans dans la marine, 8 ans comme préparateur militaire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite .



De gauche à droite :
M^{me} Fiorello, M. Bertrand et M^{lle} Battu

Interview de M. Rémi Planchamp, doyen de la commune d'Armoys



M. Planchamp, parlez-nous de vous, de votre enfance, de votre vie à Armoys.

- «Je suis né le 1^{er} janvier 1908, dans le café de «L'Écho des Montagnes», tenu par mes parents. Nous étions 10 enfants, 8 filles et 2 garçons.

A l'époque, la vie était rude. Nous n'avions pas l'eau courante, il fallait aller la chercher au bassin avec des seaux, il y avait 5 bassins dans Armoys.

Nous n'avions pas l'électricité non plus. Les gens pensaient que cela mettait le feu. Mais Armoys a eu l'électricité avant Thonon et avant Le Lyaud, vers 1913.

Il n'y avait pas de voiture non plus : les gens se déplaçaient en bateau pour aller à Genève et il y avait des voituriers qui emmenaient les gens en voiture à cheval. Il n'y avait pas beaucoup de bicyclettes. Mon premier vélo, c'est un italien parti à la guerre et jamais revenu, qui me l'avait laissé. A l'époque, les vélos avaient une plaque d'immatriculation sur le cadre. Le facteur avait une bicyclette, mais il ne faisait pas le tour de tout le village. Il distribuait le courrier aux enfants à l'école pour leurs parents.

Je me souviens du passage de la première voiture. Elle appartenait au Docteur Blanchard à Thonon. Tout le monde accourait pour la voir passer. La route avait été faite en 1875 mais elle n'a été goudronnée que vers 1930-1935.

Les gens se déplaçaient peu. Ils travaillaient dans les fermes mais beaucoup à l'usine à plâtre. Pour s'amuser, ils jouaient aux quilles ou allaient danser.

A Armoys, il y avait des vogues dans les trois cafés de l'époque. Les gens faisaient la fête dans leur village...

Ils se retrouvaient aussi pour faire le cidre au vieux pressoir ou faire cuire le pain dans le four.

J'ai connu deux guerres. J'avais 6 ans pour la «Grande Guerre», mais j'ai été mobilisé en 1940. Bien peu en sont revenus...

Je me suis marié en 1941 et j'ai travaillé après comme maçon. J'ai construit 9 maisons sur Armoys et quelques-unes sur Le Lyaud et Bellevaux. J'ai aussi fait la grotte et l'oratoire du Crêt Sainte-Marie.

J'ai eu 10 enfants dont 7 sont encore en vie et j'ai maintenant 9 petits-enfants.

Ma vie a été bien remplie. J'ai travaillé au «Lido» à Paris, à Menton, Nice, St-Raphaël dans des restaurants, comme plongeur ou serveur. J'ai toujours aimé lire.

J'ai même été adjoint à Armoys du temps de M. Bougognon. Il n'y avait que 125 habitants à l'époque.

Oui, la vie a bien changé !!!



Travaux 2002

Installation de voirie :

Barrières de sécurité (route de l'Ermitage)	1 820 €
Signalisation routière	2 404 €
Jardinières devant la mairie (raison de sécurité)	1 127 €

Eclairage public :

Illuminations de Noël (supplémentaires)	1 821 €
Route de l'Ermitage (remplacement de 2 lampadaires et installation de 2 lampadaires)	1 386 €
Route Bois de Ville (3 éclairages supplémentaires)	1 009 €
Face chemin de Bellevue (pose d'un candélabre)	2 640 €
Eclairage des commerces	180 €

Aménagement parking du stade

(agencement complet) 10 800 €

Bâtiments :

Alarme incendie ensemble polyvalent	3 564 €
Remplacement radiateurs à la bibliothèque	815 €
Mini-standard au secrétariat de mairie	2 595 €
Mise hors-eau du presbytère	755 €
Mise en conformité de l'installation du clocher de l'église	3 502 €

Service des Eaux 2002 :

Extension du réseau (avenue du stade)	38 071 €
Extension sur réseau général	1 500 €
Diagnostic du réseau d'eau (solde travaux)	17 805 €
Total opération (hors heures employés)	43 533 €
Subvention	34 145 €
Traitement réseau d'eau (solde travaux)	4 483 €
Total opération	27 875 €
Subvention	15 420 €

Félicitations et meilleurs vœux à :

Gilbert Rougeyrolles	né le 11.11.1911
Fernande Hyacinthe	née le 01.12.1922
Georgette Favre	née le 16.12.1916
Jeanne Mayade	née le 29.12.1913
Rémy Planchamp	né le 01.01.1908

Nos joies !

Naissances

Alex, Gérard BESNARD, né le 30/07/02 à Evian
 Jason, Jacques BERNARD, né le 05/06/02 à Thonon
 Alice, Marie, Charlotte PONCET, née le 27/06/02 à Evian
 Talan, Arnaud BEAUMONT, né le 21/03/02
 Julien, François, Louis, Gabriel LAVANCHY, né le 28/02/02 à Evian
 Grégoire, Vincent LABRE, né le 11/01/02 à Thonon

Nos peines...

Décès

Brigitte, Paulette GRUAZ, épouse COCHARD, le 13/08/02 à Thonon
 Jean-Pierre, Alfred, Marcel ADENIS, le 01/07/02 à Thonon
 Marie BRIALY, épouse NIGAUD, le 07/05/02 à Vacheresse
 Eric LACOMBE, le 27/04/02 à Armoy
 Jean-Pierre PERRET, le 03/10/02 à Armoy

Infos pratiques

Recensement

Tous les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser dans le mois anniversaire de leur 16 ans à la mairie de leur domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion.

Listes électorales

Conformément au Code Electoral, la révision de la liste électorale de la commune a lieu chaque année, du 1^{er} septembre au 31 décembre.

Il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales est OBLIGATOIRE (art. L.9) pour toutes les personnes remplissant les conditions suivantes :

- avoir la nationalité française,
 - avoir 18 ans avant le 1^{er} mars de l'année suivante,
 - jouir des droits civils et politiques,
 - être domicilié dans la circonscription du bureau de vote,
 - ou résider dans la circonscription du bureau de vote,
 - ou avoir la qualité de contribuable dans la circonscription du bureau de vote.
- Si vous n'êtes pas encore venu vous inscrire en mairie, vous avez jusqu'au 31 décembre 2002, délai de

rigueur, pour régulariser votre situation. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Nos prochains rendez-vous sur la commune

31 décembre 2002 :
Soirée privée St-Sylvestre par l'Entente Le Lyaud - Armoy - Orcier Football

18 janvier 2003 :
Concours de Belote par l'Association des Parents d'Élèves.

Rappel des horaires d'hiver pour le dépôt des déchets verts

du 02 novembre 2002 au 29 mars 2003 inclus :
le lundi de 13 h 30 à 16 h 30
et le samedi de 9 h à 12 h.

Le Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon vous informe que le service d'assainissement est ouvert au public uniquement sur rendez-vous le mercredi de 14 h à 19 h. (technicien : David Gomes-Venancio).

Nos vœux de bonheur !

Mariages

Romuald, Henri, Marcel DEBARY et Isabelle CHARMAY,
le 10/05/02 à Armoy

Daniel, Joseph, Henri NAVAS
et Monique, Andrée VERNAZ-FRANCHY,
le 18/05/02 à Armoy

Thierry, Julien, Jean DESMOULINS
et Aurélie, Michelle, Marie JARRET,
le 05/07/02 à Armoy

Emmanuel VACHOUX
et Sandrine, Régine GUSTIN,
le 16/08/02 à Armoy

